



## POST-CONCERTATION SUR CHRONOVÉLO

Grenoble, le 4 décembre 2019.

Monsieur le Maire de Grenoble.

Nous sommes les deux Unions de Quartier riveraines des aménagements que vous avez réalisés au centre-ville pour Chronovélo.

Une concertation aurait permis d'éviter bien des problèmes, [elle n'a pas eu lieu](#).

Mais c'est le passé. Aussi nous tournons nous vers le futur immédiat en venant vers vous avec un ensemble de demandes de rectificatifs, tous très facilement réalisables dans le temps de la fin du mandat. Cette post-concertation, qui prend en compte l'expertise d'usage des Unions de Quartier, a pour but de **rapidement améliorer les choses**, à défaut de les changer.

### **1. AMÉLIORER L'UTILITÉ du BOULEVARD AGUTTE SEMBAT - LYAUTEY - REY**

Pourquoi sommes-nous concernés par la santé du commerce ? Car vous et nous avons entendu ensemble les habitants faire part de leur réel souci à ce sujet, aux réunions publiques du 7 février (CBCH) et du 11 avril (UHCV <sup>1</sup>) de cette année.

Or, nous constatons que toutes activités et tous secteurs du centre-ville confondus, les commerces et restaurants souffrent du manque d'accessibilité, jusqu'à fermer pour certains. De multiples témoignages sont parus récemment dans la presse, [par exemple celui-ci](#).

---

<sup>1</sup> « Il n'y a pas de Centre sans commerces diversifiés et dynamiques. C'est pour nous, habitants, une des raisons majeures de notre choix d'y vivre. » expliquait l'UHCV dans sa [gazette 2018](#).

Aussi faisons-nous cette première proposition d'amélioration : Ouvrir la voie de bus du boulevard Agutte Sembat – Lyautey – Rey<sup>2</sup> à la circulation automobile<sup>3</sup> dans le sens sud vers nord (de Chavant aux quais de l'Isère), en s'inspirant de ce qui se fait à Nantes sur le cours des 50 Otages (photo ci-après).



*Notez que nous pourrions demander le rétablissement complet d'une voie de circulation. Ce que nous ne faisons pas dans le cadre de cette post-concertation, laquelle se limite à des améliorations qui ne coûtent rien et sont faciles à réaliser dans le temps que permet la fin du mandat.*

## **2. VITESSE DES VÉLOS EN CENTRE-VILLE et SÉCURITÉ DES PIÉTONS**

Vous avez, lors de votre passage du 13 octobre 2019 sur M6, [confirmé que les autoroutes à vélos « Chronovélo » sont des liaisons rapides.](#)

Nous vous remercions pour cette clarification, conforme à la « [Délibération cadre relative à la politique cyclable de Grenoble Alpes Métropole](#) » source des « autoroutes à vélos » que vous avez faites construire, conforme aussi au slogan « *Chrono je suis rapide !* » du SMTC.

Elle était nécessaire car le président du SMTC, M. Mongaburu, avait créé la confusion en niant cette évidence lors de la réunion publique du 4 décembre 2018<sup>4</sup> organisée par le CLUQ<sup>5</sup>.

---

<sup>2</sup> La circulation est d'ailleurs déjà possible dans ce sens sur les parties Lyautey et nord de Rey.

<sup>3</sup> En lançant simultanément l'étude d'une réglementation municipale visant à limiter la présence des gros poids lourds dans l'ensemble du centre-ville, [en s'inspirant éventuellement de ce qui se fait à Bordeaux.](#)

<sup>4</sup> Il avait alors été prétendu que « chrono » ne signifiait pas rapide, ce qui avait généré l'incompréhension, tant du simple point de vue de la sémantique élémentaire qu'au regard des éléments ici cités.

<sup>5</sup> Comité de Liaison des Unions de Quartiers de Grenoble



Or en centre-ville, zone à forte densité piétonne, les vélos qui vont vite posent un problème.

Aussi faisons nous cette deuxième proposition d'amélioration : Régulièrement ajouter un marquage très visible au sol, qui appelle les cyclistes à modérer leur allure et leur rappelle qu'au centre-ville les piétons sont prioritaires. Cela a été fait à Nantes sur le cours des 50 otages (photo ci-après).



Marquage « Priorité piétons. Levez le pied cyclistes » sur le cours des 50 Otages à Nantes.

*Notez que nous pourrions demander qu'au centre-ville les « Chronovélo » soient déclassées en simples pistes cyclables du réseau secondaire et diffus. Ce que nous ne faisons pas dans le cadre de cette post-concertation, laquelle se limite à améliorer simplement et rapidement l'existant dans le temps que permet la fin du mandat.*

### **3. LA BORDURE AU CENTRE-VILLE**

Sur cet élémentaire sujet, une concertation aurait permis d'évoquer les bordures nouvellement mises en place à Paris. Elles sont discontinues et leur hauteur fait 5 à 7 cm, ce qui les rend compatibles avec la perméabilité piétonne. Un autre avantage est que la pédale de vélo ne s'y cogne pas, même en position basse, ce qui réduit les risques de chutes pour les cyclistes.

Voyez les deux photos ci-après, sur des axes à trafic automobile particulièrement intense : le quai des Grands Augustins en bordure de Seine<sup>6</sup> et la rue de Rivoli.



---

<sup>6</sup> Réalisation très récente pour améliorer [ce qu'il y avait avant](#).

Nous avons demandé, dans un [courrier à M. Mongaburu](#), que la bordure sur le cours Berriat soit comme celle de la rue Amiral Courbet, dans le quartier de la gare. La réponse, négative, nous est parvenue après avoir été mis devant le fait accompli. La bordure basse de la gare aurait pour cause le « *profil en courbe de la voirie* », afin que les automobiles puissent la chevaucher.

Nous ne comprenons pas la réponse, cette même bordure basse ayant été installée à l'Estacade sur la rue Joseph Rey qui est rectiligne.

Pas plus que nous ne saisissons pourquoi il faudrait des bordures hautes de 15 cm sur les cours Lafontaine et Berriat, quand celle de la rue Général Mangin en fait 10. C'est pourtant une voie routière urbaine, pas une rue de centre-ville. Non seulement les piétons y sont absents mais c'est une longue ligne droite parallèle au chemin de fer, où sur 1,6 km les automobiles roulent bien plus vite que sur les cours Lafontaine et Berriat.



*rue Joseph Rey : hauteur 4 cm*

*rue Général Mangin (voie routière) : hauteur 10 cm*

Ainsi, comment comprendre qu'au cœur de Grenoble les bordures soient :

- 4 fois plus hautes qu'à la gare et à l'Estacade ?
- 1,5 fois plus hautes que sur la longue voie routière de Général Mangin ?
- plus de 2 fois plus hautes que les récentes réalisations sur les grands axes parisiens ?



*cours Berriat : hauteur record de 15 cm*

*cours Lafontaine : hauteur record de 15 cm*

Aussi réitérons-nous la demande déjà faite à M. Mongaburu de diminuer la hauteur de la bordure du cours Lafontaine, demande que nous étendons au cours Berriat.

**Nous nous contentons, dans le cadre de cette post-concertation, de faire cette troisième proposition d'amélioration : raboter à 5 à 7 cm de hauteur, sur le modèle des nouvelles bordures des grands axes parisiens.**

*Notez que, ayant pris acte du fait accompli, nous nous interdisons ici de demander que ces bordures soient remplacées à l'identique de celles installées rues Amiral Courbet et Joseph Rey. Le cadre de cette post-concertation se limite en effet à proposer de facilement améliorer les réalisations, par des moyens peu onéreux et dans le temps permis par la fin du mandat.*

## **CONCLUSION**

Le cadre volontairement limité de cette post-concertation ne permet pas non plus de s'inspirer du fait que Strasbourg et Bordeaux, nos deux villes régionales internationalement reconnues par le classement de Copenhague (<https://copenhagenizeindex.eu/>), ont des **autoroutes à vélos en couronne autour du centre-ville**. C'est contraire au choix de votre municipalité, concept local que nous ne remettons pas ici en cause, le temps de la fin du mandat ne le permettant pas.

En effet, il s'agit seulement ici de **rapidement améliorer l'existant**, par des propositions pragmatiques et sans coût, inspirées de solutions éprouvées à Nantes ou à Paris.

Trois améliorations simples à réaliser ont donc été proposées pour :

1. Améliorer l'utilité du boulevard Agutte Sembat – Lyautey – Rey
2. Rappeler aux cyclistes que la vitesse n'a pas sa place au centre-ville et que le piéton y est prioritaire
3. Protéger les cyclistes sans casser la perméabilité piétonne du centre-ville

Nous souhaitons rapidement savoir si elles pourraient être mises en œuvre d'ici le début du printemps prochain, dans la foulée de la fin des travaux.

Veillez agréer, monsieur le Maire de Grenoble, nos salutations distinguées.

Les CA des Unions de Quartier CBCH et UHCV